



CDEN de l'Ardèche 18 Octobre 2013 Déclaration de la FSU

Retraites, protection sociale, emploi, pouvoir d'achat, conditions de travail, conditions d'une reprise économique durable, budget... autant de sujets qui nécessitent d'agir sur tous les terrains...

Et pourtant, le budget de l'État pour 2014 restera dans les annales comme celui qui programme les plus fortes réductions de dépenses publiques jamais décidées.

En effet, côté dépenses le gouvernement s'engage à économiser 15 milliards d'euros pour la dépense publique dont 9 milliards réalisés sur le budget de l'État, de ses opérateurs et des collectivités territoriales. Les 6 milliards restants seront supprimés du budget de la protection sociale notamment parmi les dépenses de fonctionnement et d'assurance maladie.

Côté recettes, le gouvernement prévoit une progression de 3 milliards, essentiellement en faisant le choix de raboter plusieurs niches fiscales qui touchent directement les ménages et leur pouvoir d'achat.

En bout de chaîne, les citoyens, paieront doublement la facture : via une dégradation de la qualité de leur service public, dont on organise le dysfonctionnement, et suite à une hausse des prélèvements fiscaux de 12 milliards, dont 6 au travers de la hausse de la TVA au 1er janvier prochain.

La FSU vient de s'adresser au Premier ministre pour lui rappeler que les services publics ont été un atout précieux du pays dans la traversée de la crise financière et qu'ils permettent de faire face aux évolutions sociales, démographiques et économiques contribuant ainsi à anticiper les nécessaires mutations de la société. Les services publics constituent donc non pas une charge pour la société mais bien des investissements indispensables. La FSU ne peut donc pas accepter cette nouvelle réduction des dépenses publiques et exige un budget ambitieux pour donner de l'espoir à l'avenir.

Pour la quatrième année consécutive et dans la droite ligne des

gouvernements précédents, le gouvernement Ayrault propose la stagnation du point d'indice. En cela, il décide de s'attaquer directement à ceux qui ont la mission de servir les citoyens dans le cadre des services publics.

Alors que le gouvernement, reniant ses promesses et les attentes des salariés, impose la poursuite de la destruction de notre système de retraites, la FSU appelle les parlementaires à ne pas voter le projet de loi. Des mesures alternatives, facteurs de justice et de progrès social pour tous, sont possibles !

Fidèle à sa démarche, dans un cadre unitaire le plus large et en lien avec les organisations de jeunesse, la FSU envisage tous les moyens d'actions nécessaires pour faire entendre la voix des agents à la hauteur des enjeux actuels.

La rentrée dans les écoles publiques du département est profondément marquée par le dossier des rythmes. Nous y reviendrons dans une déclaration spécifique lorsque nous aborderons cette question.

Cette rentrée était celle de tous les espoirs, après des années de haine contre le service publique, ses élèves et ses personnels. Ces derniers avaient poursuivi avec obstination leur mission et l'idéal de la réussite de tous, ils avaient continué à faire sens à l'idéal républicain, ils avaient maintenu le lien étroit entre l'école, les parents d'élèves et la population, ils avaient réussi à imposer le thème de l'éducation dans la campagne présidentielle, ils attendaient des actes forts, la concrétisation des promesses.

Au plan national, la création de 3000 postes à la rentrée 2013 a inversé la tendance antérieure. L'annonce de la mise en place du plus de maîtres que de classes, dispositif revendiqué avec force et constance par le SNUipp-FSU depuis sa création, donnait une perspective d'innovation aux équipes dans les écoles. La réaffirmation de la scolarisation dès deux ans comme levier puissant d'atténuation des différences culturelles et sociales pour permettre la réussite de tous étaient au cœur de la préoccupation mainte fois débattue dans le département. Il fut longtemps celui qui connut l'un des taux les plus élevés de scolarisation de cette tranche d'âge.

Au plan départemental, l'annonce de la dotation de 7 postes ne parvenait même pas à effacer la saignée de l'année précédente où l'Ardèche s'était vue finalement retirer 9 postes en scolarisant 141 élèves de plus. Décidant d'une prévision de 19 élèves supplémentaires contre toutes les évidences et prévisions sensées, le rectorat avait décidé de pénaliser une nouvelle fois notre département ! Pourquoi ? On oscille entre malveillance et vengeance !

Nous connaissons les effectifs réels au cours de ce CDEN, une chose est certaine, les conditions faites au service public d'éducation ont amené des

parents à s'orienter vers l'enseignement privé, nous en avons la preuve, tout comme nous avons la preuve que la mise en place des rythmes permet à l'enseignement privé de mener et parfois réussir une véritable opération de racolage dans certains secteurs.

Au final, si dans 7 écoles, le dispositif du plus de maîtres que de classes a été mis en place, aucun moyen n'a été implanté pour la scolarisation des élèves de deux ans au prétexte d'un taux déjà supérieur à celui de la moyenne nationale. Quant au taux d'encadrement dans les classes publiques, il continuera de progresser et sans doute pourrons-nous constater, dans quelques semaines, que celui des écoles privées aura baissé comme il le fait régulièrement depuis plusieurs années! Pour mémoire, ce taux était à la rentrée dernière inférieure de 1 point 30 à celui des écoles publiques!

Enfin, à cette rentrée, le département renoue avec le fléau du déficit en personnel dès la rentrée. C'est immédiatement des postes de remplaçants qui sont gagés, c'est surtout l'annonce d'une formation continue, déjà indigente, qui sera sacrifiée, c'est encore la certitude d'une explosion du nombre de classes non remplacées dans les semaines et mois à venir. Rappelons à tous, qu'une classe non remplacée, c'est toute l'école qui dysfonctionne. Tous les élèves voient leurs conditions d'apprentissage dégradées. La volonté de minorer les effectifs réels de ce département associée à un manque de personnels maintiennent notre département en posture de pénurie sévère. La plus intelligente des gestions ne pourra contrecarrer cette réalité !

Dans le second degré, la réalité se heurte aussi durement aux beaux discours de notre ministre. Certes, les moyens des collèges ardéchois ont augmenté mais ils accueillent encore près de 200 élèves supplémentaires. Depuis 2008, leurs effectifs ont augmenté de plus de 1100 élèves. La situation est donc simple : elle n'évolue pas en comparaison de la rentrée 2012. Les effectifs par classe ne diminuent pas, il n'y a pas de création de groupe en sciences ou en langues.

A la rentrée dernière, devant les besoins criants des vies scolaires, le gouvernement avait décidé, en urgence, la création de 2000 postes d'assistants d'éducation dont 4,5 postes pour l'Ardèche. En cette rentrée, ces moyens et même plus ont été retirés, avec la suppression de 5,5 postes au profit du recrutement de personnels encore plus précaires. Les recrutements sont seulement en cours de finalisation, ces nouveaux personnels ne seront donc opérationnels que courant novembre. Stabilité des équipes et formation des personnels sont pourtant essentielles à la sérénité du climat scolaire.

Dans les établissements, l'absence complète de marge de manœuvre conduit à une désorganisation sans précédent. De nombreux enseignants sont mis face à des situations administratives et/ou pédagogiques impossibles. La masse d'heures supplémentaires à absorber, les trop

nombreux compléments de services, les affectations tardives des stagiaires et des étudiants contractuels ont créé des situations ubuesques dans les établissements qui pèsent lourdement sur les conditions de travail des collègues et qui amputent d'autant les chances de réussite des élèves. Prenons un seul exemple : après le lycée de Tournon en 2012, cette année c'est au lycée Gimond d'Aubenas que la rentrée a tourné à la mascarade. Il a fallu attendre la deuxième semaine d'octobre pour que des emplois du temps cohérents soient distribués aux élèves et aux professeurs. L'an prochain, à qui le tour ?

De plus, nous sommes particulièrement inquiets de la situation des fonds sociaux dans les collèges. Dans un contexte de paupérisation des familles et alors que certains fonds ne permettent déjà plus que de financer l'aide au repas, la subvention complémentaire attribuée traditionnellement à la rentrée n'a été versée dans aucun collège ardéchois.

En conclusion, le discours a changé, la saignée a cessé, mais en cette rentrée 2013, la FSU ne peut que constater que les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels ne se sont pas améliorées à la hauteur des ambitions du service public d'éducation.